

Extrait du registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 octobre 2015

**Président : François de MAZIÈRES**

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET (sauf de la motion à la délibération 2015.10.02), M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, Mme Sylvie d'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations 2015.10.08 à 16 – pouvoir à M. de MAZIERES), Mme Coralie BELMER, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BÉBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE (sauf de la motion à la délibération 2015.10.06), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN et Mme Marie DENAISON,

**Absents excusés :**

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER (pouvoir à M. BELLIER),  
M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. RIVAUD),  
M. Olivier DELAPORTE (pouvoir à M. SOUDRY),  
M. Bernard DEBAIN (pouvoir à Mme BRAU),  
Mme Florence NAPOLY (pouvoir à Mme d'ESTÈVE),  
M. Richard DELEPIERRE (pouvoir à Mme BELMER),  
Mme Laurence de PINS (pouvoir à Mme LE MÉNÉ),  
Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. TOURELLE),  
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. NOURISSIER),  
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à Mme RIGAUD-JURÉ),  
Mme Florence MELLOR (pouvoir à Mme PÉRILLON),  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. DURAND),  
M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à Mme DENAISON),  
M. Claude VUILLIET,  
M. François-Xavier BELLAMY,  
M. Erik LINQUIER,  
M. Benoît de SAINT SERNIN.

Secrétaire de séance : **Mme Amélie GOLKA**

Date de convocation : 6 octobre 2015  
Nombre de conseillers en exercice : 64

**Titre : Plan de relance pour le recyclage et l'amélioration de la collecte des déchets.  
Signature de la convention d'engagement entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la société Eco-emballage.**

**M. Luc WATTELLE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L.5216-5 II alinéa 4 et son article L.1111-2 ;

Vu le règlement de collecte de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'appel à candidature d'Eco-emballage pour le plan de relance pour le recyclage et l'amélioration de la collecte 2015/2016 ;

Vu les résultats du Plan de relance publié le 22 septembre 2015 signifiant son intention de subventionner le programme d'actions de Versailles Grand Parc en faveur du recyclage ;

Vu l'avis favorable à la majorité de la commission de l'environnement rendu le 10 septembre 2015.

-----

- Le plan de relance pour le recyclage et l'amélioration de la collecte est un dispositif s'adressant aux collectivités territoriales, lancé par la société Eco-emballage, agréée par l'Etat, dont la mission s'inscrit en faveur de l'intérêt général et sa filiale, l'Adelphe, dans un objectif d'augmentation du taux de recyclage et d'optimisation des performances de tri.

En effet, le taux de recyclage des emballages ménagers plafonne et les performances de recyclage sont hétérogènes. Malgré un barème incitatif de rémunération des collectivités, les performances de collecte et de tri n'évoluent pas assez.

L'appel à candidature lancé en février 2015 par la société Eco-emballage vise à améliorer le tri dans les territoires à faibles performances (moins de 40 kg/hab./an), en particulier dans les zones urbaines de métropole, où la marge de progression est la plus forte et où le tri est le plus difficile à faire progresser, soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons sociétales ou comportementales. Ce dispositif d'Eco-emballage pour le recyclage et l'amélioration de la collecte est pourvu d'un budget de 40 M €.

- La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, en dépit de ses efforts continus en matière de recyclage, n'atteint pas un taux satisfaisant. En effet, ses performances de tri n'excèdent pas 39,17 kg/hab./an en 2013.

C'est la raison pour laquelle l'intercommunalité souhaite aujourd'hui s'inscrire dans ce plan de relance et répondre à l'appel à candidature d'Eco-emballage.

En effet, cette démarche offre une formidable opportunité pour Versailles Grand Parc de faire progresser les tonnes recyclées et d'améliorer ses performances de tri, par le biais d'un dispositif technique et de communication rapide et efficace.

L'intercommunalité a proposé un plan d'actions d'une durée d'un an, composé de 7 fiches visant :

- le passage à une collecte du verre exclusivement en points d'apport sur l'ensemble du territoire ;
- le déploiement de la communication autour du changement de la collecte du verre ;
- le changement de bacs déchets recyclables en vue d'une uniformisation de la couleur des bacs déchets recyclables ;
- le ré-étiquetage de l'ensemble du parc de bacs déchets recyclables ;
- la mise en place de suivis de collecte déchets recyclables ;
- la création et le développement d'une application mobile afin de simplifier, d'encourager et d'améliorer la qualité du tri des déchets ;
- une étude sur la mise en place de la tarification incitative.

A travers ce plan d'actions, Versailles Grand Parc espère atteindre, a minima, une performance de tri de 48,8 kg/hab./an d'ici 2018.

Eco-emballage a validé la mise en place de suivis de collecte déchets recyclables.

Ces suivis de collecte ont pour objectif de sensibiliser les habitants aux erreurs de tri. Les communes présentant un taux de refus de plus de 19% bénéficieront de 2 à 3 suivis de collecte dans l'année.

Le coût de son déploiement est estimé à un montant de 83 753 €, financé intégralement par Eco-emballage.

Pour cela, un contrat, objet de la présente délibération, doit préalablement être signé par les différents partenaires afin d'organiser les modalités de mise en œuvre de cette action et son incidence financière, ceci d'ici la fin de l'année 2015.

-----  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *de valider la mise en place de suivis de collecte déchets recyclables sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *d'approuver les dispositions du projet de contrat d'amélioration de la collecte entre Versailles Grand Parc et la société Eco-emballage ou sa filiale l'Adelphe, attribuant un financement de 83 753 € à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*
- 3) *d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer le contrat d'amélioration de la collecte avec Eco-emballage ou l'Adelphe et tout document y afférent ;*
- 4) *d'inscrire les dépenses et recettes correspondantes au budget 2016 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

-----  
*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 47*

*Nombre de pouvoirs : 13*

*Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.*

Pour le Président,  
par délégation,



**Olivier BERTHELOT**  
Directeur général des services

**Résumé de l'acte** : Plan de relance pour le recyclage et l'amélioration de la collecte. Signature...

**Date de décision** : 13/10/2015

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 8.8. Environnement

**Rédacteur** : Tiphaine Le Dilhuit

**AR reçu le** : 19/10/2015 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20151013-2015\_10\_07-DE

**Pièces jointes :**

2015-10-07 ENV - éco-emballage.pdf

ANNEXE 2015.10.07 ENV - Contat éco-emballage.pdf

**Historique :**

19/10/2015 18:06:15	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/10/2015 18:08:45	En cours de transmission	
19/10/2015 18:09:35	Transmis en Préfecture	
19/10/2015 18:12:01	Accusé de réception reçu	